

FICHE PRODUIT

Date : 12/09/23



Frange à scratch coton fils coupés 70%
polyester 30% coton



RÉF.	COND.	VOLUME (m³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0705803	25	0.019	2.84	0.1	40 x 10

ECO BOX



PRODUIT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
Production textile 100% solaire



PRODUIT ECO-RESPONSABLE
Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Frangé à scratch coton, fils coupés 70% polyester 30% coton.
Combinaison de coton, fibre naturelle avec un haut degré d'absorption, et de polyester, fibre synthétique résistant au lavage.
Dos à scratch, irrétrécissable, qui ne décolore pas, et résistant dans le temps.
Fabriqué en Italie
Produit sans latex

APPLICATIONS

Indiqué pour le dépoussiérage et le lavage de tous les types de surfaces avec un degré de saleté moyen. Article à utiliser avec des supports à scratch.

COMPOSITION

Fil : 30% coton 70% polyester

FICHE PRODUIT

Date : 12/09/23

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AVERTISSEMENTS

Lire attentivement les instructions figurant sur l'emballage du détergent (température et dosage) avant le lavage. Il est recommandé d'utiliser du détergent textile normal sans adoucissant. Pour le lavage, nous recommandons l'utilisation de filets.

INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Température de lavage CONSEILLÉE : 60°C. Température de lavage MAX : 90°C. Blanchiment possible - Ne pas utiliser de chlore ou de javel. Ne pas repasser. Pas de nettoyage à sec. Ne pas utiliser d'adoucissant. Utiliser des détergents alcalins dont le pH est <11. Séchage machine possible : programme synthétique, température modérée.

DÉCLINAISONS

Réf. 0705803 : Frange à scratch coton, 40 cm

Réf. 0705807 : Frange à scratch coton, 60 cm

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».